

En 1842 on écrivait sur Echenans sous Mont Vaudois, notre village :

Source et texte intégral recopié dans l'ouvrage :

« ANNUAIRE ADMINISTRATIF, HISTORIQUE ET STATISTIQUE DU DEPARTEMENT DE LA HAUTE-SAONE, ACCOMPAGNE DE DEUX VUES DE VESOUL, REPRESENTANT CETTE VILLE AU XVII^e SIECLE ET EN 1842 — PAR L. SUCHAUX. VESOUL. IMPRIMERIE DE L. SUCHAUX. — AVRIL 1842. »

Liens pour les curieux et pour rechercher d'autres villes et villages :

https://books.google.fr/books?id=T9bNA_Aul4YC&dq=echenans&hl=fr&pg=PA101 - v=onepage&q=echenans&f=false

ECHENANS, canton, perception et bureau de poste d'Héricourt.

☞ Ce village possède un des nombreux tissages que l'industrie cotonnière a créés dans le canton d'Héricourt.

Notice historique. Echenans, anciennement Achenans, est appelé Echenans-sous-Montvaudois (1) pour le distinguer d'un autre village de même nom qui est situé dans le canton de Montbéliard et qui porte la dénomination d'Echenans-sur-l'Etang. Echenans-sous-Montvaudois, mentionné dans des chartes du 12^e siècle, était alors possédé par des seigneurs vassaux des comtes de Montbéliard. L'abbaye de Belchamp et le chapitre de Montbéliard y avaient aussi des revenus. Quand se forma, en 1332, la seigneurie d'Héricourt, la plus grande partie du village d'Echenans entra dans la composition de cette seigneurie; le surplus continua d'être attaché au comté de Montbéliard. Dès-lors le prince de Montbéliard a exercé la co-souveraineté à Echenans jusqu'en 1793.

La partie du village d'Echenans qui appartenait à la seigneurie d'Héricourt fut vendue (mars 1360) par Marguerite de Bade, dame d'Héricourt, à Thomas de Beurnévesin, gentilhomme de l'évêché de Bâle. C'est ce seigneur qui bâtit sur le plateau du Mont-Vaudois, au-dessus d'Héricourt, la forteresse à laquelle il donna son nom et dont il sera question à l'article HÉRICOURT.

En 1364, on voit Jean de Mandeuire posséder le village d'Echenans, en vertu de vente ou d'antichrèse que lui en avaient faite Thomas et Huguenin de Beurnévesin père et fils. Trouvant à tort ou à raison mal fondées les prétentions de Thiébaud VI de Neufchâtel, seigneur d'Héricourt, sur le village d'Echenans et sur celui de Mandrevillars, il refusa de les remettre entre ses mains, ou de lui en faire les devoirs de fief. Il en résulta une guerre, l'an 1381, entre Thiébaud et Jean de Mandeuire. Ce dernier fut fait prisonnier, et il n'obtint la liberté qu'en renonçant à ses droits sur les deux villages en question, et en devenant l'homme lige et féal de Thiébaud pour 500 livres, somme à laquelle s'élevaient les frais de guerre.

Echenans n'avait pas été compris dans le nombre des villages de la seigneurie d'Héricourt qui avaient été affranchis de la mainmorte en 1361, parce qu'il était alors tenu en fief par Thomas de Beurnévesin. En 1520, Guillaume, comte de Furstemberg et seigneur d'Héricourt, affranchit de la mainmorte ses sujets de Luze et d'Echenans, qui lui payèrent 300 florins pour cette concession. Quant aux sujets de l'ancienne abbaye de Belchamp à Echenans, lesquels dépendaient du comté de Montbéliard, ils ne furent affranchis de la mainmorte qu'en 1584, par le comte Frédéric.

La partie d'Echenans qui était du ressort de la seigneurie d'Héricourt fut réunie à la France, ainsi que toute cette seigneurie, en 1676; elle entra en 1790 dans la composition du canton d'Héricourt. La partie du même village qui était incorporée dans le comté de Montbéliard ne devint française qu'en 1793.

(1) On croit que dans le temps des persécutions exercées contre les Vaudois, un certain nombre de ces sectaires se réfugièrent sur la montagne qui domine Luze et Echenans, et que de cet événement lui est venu le nom qu'elle porte encore aujourd'hui (V. Eph. du Comté de Montbéliard, p. xxxij.)